

Communiqué de Presse

Paris/Milan – le 21 juillet 2022

Amundi étoffe sa gamme d'ETF ESG en proposant le premier ETF ESG sur les grandes capitalisations italiennes

Amundi, premier gestionnaire d'actifs européen et leader européen des ETF¹, confirme son engagement à accompagner les investisseurs dans la réorientation de leurs portefeuilles vers des investissements plus responsables en transformant un ETF actions de grandes capitalisations afin d'y intégrer les critères extra-financiers (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

L'Amundi FTSE MIB UCITS ETF devient ainsi l'**Amundi Italy MIB ESG – UCITS ETF DR**², le **premier ETF répliquant le nouvel indice MIB ESG développé par Euronext**.

L'ETF permet ainsi de s'exposer aux 40 valeurs phares du marché italien affichant les meilleures pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance parmi les 60 sociétés italiennes les plus liquides cotées sur *Borsa Italiana*. Pour sélectionner ces 40 valeurs, des filtres d'exclusion sont appliqués : l'un au regard du respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, l'autre afin d'exclure les sociétés impliquées dans des activités controversées³. L'ETF vise également à fournir une meilleure note d'intensité de carbone pondérée par rapport à son univers d'investissement.

Arnaud Llinas, Responsable de la ligne métier ETF, Indiciel et Smart Beta d'Amundi, déclare : « *L'investissement responsable est au cœur de la stratégie de développement de la gamme d'ETF d'Amundi. C'est pourquoi nous sommes ravis de nous associer de nouveau à Euronext pour accompagner les investisseurs dans la réorientation du capital vers des portefeuilles plus responsables. Nous pensons que le développement d'indices ESG sur les grandes capitalisations est essentiel pour aider à démocratiser l'investissement ESG* ».

Fabrizio Testa, CEO de Borsa Italiana (Groupe Euronext), ajoute : « *Suite au lancement de l'indice MIB ESG en octobre dernier, Euronext se réjouit qu'Amundi ait décidé de lancer l'Amundi Italy MIB ESG – UCITS ETF DR. Cela démontre une fois de plus un fort appétit du marché pour les solutions qui permettent d'intégrer les filtres ESG dans les parties core des portefeuilles d'investissement. Nous sommes impatients de continuer à collaborer avec nos clients dans le développement de produits soutenant cette transition ESG, conformément à notre engagement « Fit for 1.5° »* ».

L'ETF est classé article 8 selon le règlement européen SFDR⁴ et affiche des frais courants de 0,18%⁵.

¹ Source : Amundi, au 31/03/2022.

² Les noms de l'ETF et de l'indice répliqué ont changé le 20/06/2022.

³ La composition de l'indice est basée sur l'analyse des critères ESG par Vigeo Eiris, une société de Moody's ESG Solutions. Les secteurs exclus comprennent le tabac, le charbon, les sables bitumineux et les schistes bitumineux, les armes à feu civiles et les armes controversées. Plus d'informations sur la politique d'investissement sont disponibles sur le [site du fournisseur de l'indice](#).

⁴ SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) - 2019/2088/EU. Règlement de l'Union Européenne qui impose, entre autres, la classification des produits financiers en fonction de leur intensité ESG. Un fonds est dit " article 8 " s'il promeut les caractéristiques ESG en même temps que d'autres objectifs financiers, ou " article 9 " lorsqu'il a un objectif d'investissement durable. Tout fonds qui ne respecte pas les deux catégories précédentes est classifié fonds "Article 6".

⁵ Les frais courants représentent les charges déduites du fonds au cours d'une année. Ils sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent. Lorsque le fonds n'a pas encore clôturé ses comptes pour la première fois, les frais courants sont estimés. Toute transaction fait l'objet de coûts prélevés par votre intermédiaire financier.

Cette transformation de certains ETF vers des ETF intégrant des critères ESG s'inscrit dans le cadre du Projet Sociétal du groupe Crédit Agricole et son engagement pour le climat.

Caractéristiques du produit :

Ancien nom	Nouveau nom	ISIN	Classification SFDR ⁴	Ticker Bloomberg	Frais courants
AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF FTSE MIB	AMUNDI ITALY MIB ESG – UCITS ETF DR MIB ESG	LU1681037518	Article 8	FMI IM FMI FP	0,18%

Frais courants : Les frais courants représentent les charges déduites du fonds au cours d'une année. Ils sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent. Lorsque le fonds n'a pas encore clôturé ses comptes pour la première fois, les frais courants sont estimés. Toute transaction fait l'objet de coûts prélevés par votre intermédiaire financier.

Contact presse :

Amundi

Stefano Bassi

Tel.: +33 1 76 37 55 08

stefano.bassi@amundi.com

Euronext

Aurélie Cohen

Tel: +33 (0)1 70 48 24 17

mediateam@euronext.com

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux⁶, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels.

Ses six plateformes de gestion internationales⁷, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 300 professionnels dans 35 pays. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 000 milliards d'euros d'encours⁸.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

www.amundi.com



La **ligne métier ETF, Indiciel et Smart Beta** constitue un axe stratégique pour Amundi. Avec plus de 30 ans de savoir-faire en réplcation et en développement de solutions indicelles, Amundi est un leader du marché des ETF UCITS et un partenaire de choix en gestion indicelle, reconnu pour l'innovation et la compétitivité de son offre. La plateforme bénéficie également d'une solide expertise en Smart Beta &

⁶ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2022 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2021.

⁷ Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo.

⁸ Données Amundi y compris Lyxor au 31/03/2022.

Factor Investing. L'investissement responsable est l'une des forces de la plateforme, aussi bien pour des fonds ouverts que pour des solutions dédiées ESG et Climat. La ligne métier gère 309 milliards d'euros d'actifs⁸.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

www.amundi.com



Le présent document et les informations qu'il contient sur les fonds Amundi ETF sont destinés uniquement aux journalistes et aux professionnels des médias, dans le seul but de leur permettre d'avoir un aperçu de ces fonds, exclusivement pour leur propre rédaction indépendante. Amundi Asset Management n'assume aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. En aucun cas, Amundi Asset Management ne peut être tenue responsable de toute décision prise sur la base de ces informations.

Information importante

Risques principaux : L'investissement dans un fonds comporte un degré substantiel de risques tels que le risque de perte en capital - le risque de volatilité. Avant tout investissement, veuillez lire les descriptions détaillées des principaux risques dans le KIID et le prospectus.

Les informations de ce document ne sont pas destinées à être distribuées et ne constituent pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres ou de services aux États-Unis, ou dans l'un de ses territoires ou possessions soumis à sa juridiction, à destination ou au profit de tout ressortissant américain « US person » (tel que défini dans le prospectus des Fonds ou dans les mentions légales des sites www.amundi.com, www.amundiETF.com et www.lyxoretf.com). Les Fonds n'ont pas été enregistrés aux États-Unis en vertu de l'Investment Company Act de 1940 et les parts/actions des Fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis en vertu du Securities Act de 1933.

Les Fonds décrits dans le présent document peuvent ne pas être disponibles pour tous les investisseurs ni être autorisés à la commercialisation auprès des autorités compétentes de certains pays. Il est de la responsabilité de chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire à ou investir dans ce produit. Il est recommandé aux investisseurs de consulter des conseillers financiers, fiscaux, comptables et juridiques indépendants avant d'investir dans ce produit.

Les informations contenues dans le présent document sont des informations promotionnelles et non contractuelles qui ne doivent pas être considérées comme un conseil en investissement ou une recommandation d'investissement, une sollicitation d'investissement, d'offre ou d'achat de la part d'Amundi Asset Management (« Amundi ») ou de l'une quelconque de ses filiales, ou de la part de Lyxor International Asset Management (« Lyxor ») et de Lyxor Asset Management UK LLP (« Lyxor UK »). Les Fonds sont respectivement les ETF UCITS d'Amundi (« Amundi ETF ») et les ETF UCITS de Lyxor (« Lyxor ETF »). Amundi ETF désigne l'activité ETF d'Amundi et regroupe les fonds sous dénomination Amundi ETF et Lyxor ETF.

Les Fonds sont des fonds ouverts de droit français, luxembourgeois ou irlandais agréés respectivement par l'Autorité des Marchés Financiers en France, la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg ou la Central Bank of Ireland et autorisés à commercialiser leurs parts ou actions dans différents pays européens de l'UE (les « Pays de Commercialisation ») en vertu de l'article 93 de la Directive 2009/65/CE. Les Fonds peuvent être des compartiments des fonds à compartiments suivants :

Pour Amundi ETF :

- Amundi Index Solutions, SICAV de droit luxembourgeois, RCS B206810, située au 5, allée Scheffer, L-2520, et gérée par Amundi Luxembourg S.A.
- Amundi ETF ICAV : ICAV de droit irlandais établie en vertu de la législation irlandaise et réglementée par la Banque centrale d'Irlande. La société de gestion de l'ICAV est Amundi Ireland Limited, 1 George's Quay Plaza, George's Quay, Dublin 2, D02 V002, Irlande. Amundi Ireland Limited est autorisée et réglementée par la Banque Centrale d'Irlande.

Pour Lyxor ETF :

- Multi Units France, SICAV de droit français, RCS 441 298 163, située au 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France, et gérée par Lyxor International Asset Management
- Multi Units Luxembourg, RCS B115129, et Lyxor Index Fund, RCS B117500, toutes deux des SICAV de droit luxembourgeois situées au 28-32, place de la Gare, L-1616 Luxembourg, et gérées par Lyxor International Asset Management
- Lyxor SICAV, SICAV de droit luxembourgeois, RCS B140772, située au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et gérée par Lyxor Funds Solutions

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel est tenu de lire les documents d'offre des Fonds (DICI et prospectus). La version française du prospectus des ETF UCITS domiciliés en France, la version anglaise du prospectus des ETF UCITS domiciliés au Luxembourg et des ETF UCITS domiciliés en Irlande, ainsi que les DICI dans la langue des Pays de Commercialisation, sont disponibles gratuitement sur les sites www.amundi.com, www.amundiETF.com et www.lyxoretf.com ou sur demande à l'adresse client-services-etf@lyxor.com.

Ils sont également disponibles auprès du siège de la SICAV Amundi Index Solutions, du siège de Lyxor International Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units Luxembourg, Multi Units France et Lyxor Index Fund) ou de Lyxor Funds Solutions (en tant que société de gestion de Lyxor SICAV) et pour Amundi ETF ICAV au siège de Amundi Ireland Limited ou sur www.amundi.ie.

La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est disponible sur www.amundiETF.com ou www.lyxoretf.com. Les parts d'un ETF UCITS spécifique gérées par un gestionnaire d'actifs et achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au gestionnaire d'actifs lui-même. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts sur un marché secondaire à l'aide d'un intermédiaire (par exemple, un courtier), ce qui peut entraîner des frais. Les investisseurs peuvent en outre payer un montant supérieur à la valeur liquidative en vigueur lors de l'achat de parts et percevoir un montant inférieur à la valeur liquidative en vigueur lors de leur revente.

Les Fonds ne sont ni sponsorisés, approuvés, vendus ou promus par les fournisseurs d'indices. Ces derniers n'effectuent aucune déclaration quant au caractère adéquat d'un investissement. Une description complète des indices est disponible auprès des fournisseurs.

Toutes les projections, évaluations et analyses statistiques fournies dans le présent document sont conçues pour aider le destinataire à évaluer les éléments décrits dans le présent document. Ces projections, valorisations et analyses peuvent être basées sur des évaluations et des hypothèses subjectives et peuvent utiliser une méthodologie parmi d'autres qui produisent des résultats différents ; par conséquent, ces projections, valorisations et analyses statistiques ne doivent pas être considérées comme des faits et ne doivent pas être interprétées comme une prédiction fiable d'événements futurs. Il n'y a aucune garantie que les performances visées seront atteintes.

Les informations fournies ne sont pas réputées exactes, exhaustives ou pertinentes : bien qu'elles aient été préparées sur la base de sources qu'Amundi Asset Management considère comme fiables, elles peuvent être modifiées sans préavis. Les informations restent par nature incomplètes, basées sur des données établies à un moment précis et peuvent évoluer.

Les informations contenues dans le présent document ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées, sans l'accord préalable écrit d'Amundi Asset Management, à toute personne ou entité tierce dans tout pays ou toute juridiction qui soumettrait Amundi Asset Management ou l'un de ses produits à des obligations d'enregistrement dans ces juridictions ou qui pourrait être considéré comme illégal.

Informations réputées exactes à la date indiquée plus haut. Reproduction interdite sans l'autorisation écrite d'Amundi.

FRANCE

Certaines informations peuvent constituer une recommandation générale d'investissement au sens de l'article 3. (35) of 596/2014/UE regulation. Le présent document n'a pas été produit dans le but de promouvoir l'indépendance des analyses financières et Amundi, en tant que prestataire de services d'investissement, n'est pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur les instruments financiers décrits dans le présent document avant la diffusion de celui-ci.

Pour Amundi ETF : Le prospectus (en anglais) et le DICI sont disponibles sur www.amundiETF.com, et gratuitement auprès d'Amundi Asset Management, 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France - 437 574 452 RCS Paris France, ou auprès du centralisateur des Fonds, à savoir, pour ce qui est de la SICAV Amundi Index Solutions et de l'ICAV Amundi ETF ICAV, CACEIS Bank SA, 1-3 place Valhubert, 75013 Paris, France.

Pour Lyxor ETF : Le prospectus (en anglais) et le DICI sont disponibles sur www.lyxoretf.com, sur demande adressée à client-services-etf@lyxor.com, et gratuitement auprès de :

- Lyxor International Asset Management, 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France, société par actions simplifiée inscrite au RCS de Paris sous le numéro 419 223 375 (société de gestion de Multi Units France, Multi Units Luxembourg et Lyxor Index), ou

- Lyxor Funds Solutions, 22 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite au RCS de Luxembourg sous le numéro B139351 (société de gestion de Lyxor SICAV).

Des seuils de réservation sont fixés en appliquant un pourcentage de variation, indiqué dans le prospectus des Fonds mentionnés dans ce document, de part et d'autre de la Valeur Liquidative Indicative (« VLi ») de ces Fonds, publiée par Euronext Paris SA et actualisée de manière estimative en cours de séance en fonction de la variation de l'indice de chacun des Fonds indiqué dans le présent document. Le Teneur de Marché s'assure que le cours de bourse des parts des Fonds ne s'écarte pas plus du pourcentage indiqué dans le prospectus des Fonds mentionnés dans le présent document, ni de la valeur liquidative de l'OPCVM, afin de respecter les seuils de réservation fixés par Euronext Paris SA.